



RAPPORT D'ACTIVITE 2025

EAM Hors Les Murs (HLM)

Hors Les Murs La Garenne du Val
Hors Les Murs Olivaie

I – INTRODUCTION ET CONTEXTE GENERAL

1. 2025 au niveau de l'association HEVEA : Une nouvelle organisation des ESSMS en lien avec la transformation de l'offre

Le secteur médico-social est engagé dans une profonde transformation depuis plusieurs années. A l'origine de ces changements voulus par les pouvoirs publics pour les personnes en situation de handicap : le rapport « Zéro sans solution » de Denis Piveteau en 2014. Ce rapport propose un changement de paradigme : passer d'une logique de places disponibles à une logique de parcours personnalisé et construire des solutions même en cas de complexité. Peu après, la démarche « Réponse accompagnée pour tous » est consacrée par la loi du 26 janvier 2016 de modernisation du système de santé qui introduit notamment l'obligation de coopération entre institutions. Les principes fondamentaux du futur paysage du médico-social sont dès lors posés :

- Droit à une solution pour toute personne en situation de handicap ;
- Un parcours individualisé, construit à partir des aspirations et besoins de chaque personne ;
- Une coopération renforcée entre acteurs spécialisés et du droit commun ;
- Un plan d'accompagnement global pour la personne en situation de handicap qui permet d'organiser une réponse coordonnée et de mobiliser plusieurs dispositifs simultanément.

A partir de 2020, les Communautés 360 se développent dans chaque département avec pour objectif principal de garantir une réponse immédiate, de proximité et sans rupture à toute personne en difficulté liée au handicap. Elles s'inscrivent dans la dynamique de la Réponse accompagnée pour tous. 5 ans plus tard, les pouvoirs publics ont enclenché la dynamique de transformation avec des principes clés de la transformation de l'offre :

- Principes organisationnels :
 - o La territorialisation, c'est-à-dire une structuration de chaque département en zones d'intervention par parcours (ZIPa), sans zones blanches ni chevauchements ;
 - o 4 parcours différents identifiés selon la nature du handicap : parcours « Troubles du neurodéveloppement » ; parcours « Difficultés psychologiques avec troubles du comportement » ; parcours « Handicap moteur et polyhandicap » ; parcours « Troubles sensoriels » avec une offre spécifique pour les Handicaps rares ;
 - o Le passage en plateforme, « porte d'entrée » sur son territoire ; la plateforme garantit un accueil inconditionnel, propose une palette d'offre complète, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs territoriaux auxquels elle apporte un appui ressource.
- Principes vis-à-vis des personnes en situation de handicap :
 - o L'autodétermination qui est autant un levier de la transformation de l'offre qu'un objectif ;
 - o L'accompagnement personnalisé ;
 - o L'inconditionnalité de l'accueil.

Le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale est maintenant clair, la mise en œuvre est une question de temps.

Côté HEVEA, notre choix a été fait dès 2024 : même si cette transformation de l'offre ne concerne pas a priori les ESSMS de la protection de l'enfance qui représentent 50% des capacités d'accueil au sein de notre association, cette nouvelle philosophie d'organisation du paysage médico-social nous a

semblé néanmoins extrêmement pertinente. En effet, peu importe le secteur d'intervention, protection de l'enfance ou handicap, l'avènement des plateformes signifie avant tout la fin du travail « en silo » et la coopération entre acteurs. Et c'est cette vision en laquelle nos ESSMS ont immédiatement adhéré. La raison de cette adhésion ? tout simplement le fait que la coopération transversale entre ESSMS était déjà en partie une réalité au regard du public à double vulnérabilité que nous accompagnons, nécessitant une expertise croisée Protection de l'enfance et Handicap.

Dès 2024, les ESSMS d'HEVEA ont donc repensé leur organisation à la lumière de cette transformation de l'offre au niveau national et de notre volonté de mutualiser les expertises pour un meilleur accompagnement des enfants / adolescents et adultes, en lien également avec le principe d'inconditionnalité de l'accueil que nous prônons dans notre projet associatif et nos projets d'établissement, et enfin en lien avec notre volonté d'éviter les ruptures parcours.

C'est donc, animés par une volonté de fluidifier les parcours des personnes accompagnées et de prendre en compte les multi vulnérabilités, que nous avons posé une organisation des ESSMS HEVEA en pôles / plateformes début 2025. Nous n'avons pas souhaité mettre en exergue la dichotomie Protection de l'enfance / Handicap à travers cette organisation en 2 pôles / plateformes : la notion d'âge nous a paru bien plus pertinente.

En effet, être un enfant pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance ou être une personne (enfant ou adulte) en situation de handicap n'est pas un statut social en soi. En revanche être mineur ou être majeur ouvre des droits et des accès à des dispositifs du droit commun ou du milieu spécialisé bien différents. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de structurer nos ESSMS en 2 pôles / plateformes basés sur l'âge :

- Pôle / plateforme « Enfants, adolescents et jeunes majeurs » regroupant les ESSMS protection de l'enfance et handicap ;
- Pôle / plateforme « Jeunes adultes, adultes et personnes vieillissantes » regroupant les ESSMS handicap et personnes âgées.

Chaque pôle / plateforme s'est organisé en « secteurs d'expertise », avec une direction unique pour chaque secteur regroupant plusieurs établissements, services et dispositifs requérant des connaissances, compétences, formations, modalités d'accompagnement, partenariats... communs. Les secteurs d'expertise travaillent transversalement ensemble en s'inspirant du modèle des plateformes et des dispositifs intégrés.

En avril 2025, après avoir présenté le principe à la Délégation Départementale de l'ARS et au Conseil Départemental du Val d'Oise, nous avons mis en œuvre notre nouvelle organisation en 2 pôles / plateformes :

Le pôle / plateforme « enfants, adolescents » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur protection de l'enfance avec hébergement :

- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Le Galilée
- Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) Demain
- Centre Parental HEVEA

✓ Secteur protection de l'enfance en milieu ouvert :

- Service d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO)
- Service de Prévention Spécialisée.

✓ Secteur aidants :

- 2 Plateformes d'Accompagnement et de Répit (PFR) pour les aidants de personnes en situation de handicap, très majoritairement enfants.

Le pôle / plateforme « jeunes adultes et adultes » constitué de 3 secteurs d'expertise regroupant chacun les établissements, services et dispositifs suivants :

✓ Secteur autisme :

- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) l'Olivaie
- Etablissement d'Accueil Médicalisé (EAM) La Garenne du Val
- Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)
- Equipe Mobile d'Appui pour Adultes Autistes en situation complexe (EMA-TSA)
- Unité Résidentielle pour Adultes avec Troubles du Spectre Autistique (UR-TSA)

✓ Secteur emploi :

- Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)
- 2 Centres d'Adaptation à la Vie et au Travail (CAVT)
- Dispositif Emploi Accompagné (DEA).

✓ Secteur vie sociale et inclusion :

- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Saulaie
- Etablissement d'Accueil Non Médicalisé (EANM) la Charmille
- Equipe Mobile d'Accompagnement pour Personnes Agées Dépendantes en situation de Handicap (EMA-PADH)
- 3 Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS)
- 3 Habitats Inclusifs.

Naturellement le chemin reste encore long pour que notre organisation puisse être qualifiée de plateformes. Cependant avec quasiment 1 an de recul, nous mesurons 2 évolutions importantes :

- Au sein d'un même secteur, l'impulsion donnée par une même équipe de direction permet de penser davantage en termes de parcours qu'en termes de place ;
- Rechercher les expertises auprès des collègues d'un autre secteur devient peu à peu la règle, grâce à une meilleure interconnaissance du panel d'offres d'accompagnement que proposent les différents secteurs d'HEVEA.

2026 et les années suivantes verront la consolidation de cette organisation qui évoluera avec la transformation de l'offre impulsée par les pouvoirs publics, devenant une réalité sur notre territoire.

2. 2025 au niveau de l'EAM HLM : contexte général

Montée en Charge des Personnes Accompagnées

L'EAM Olivaie et l'EAM La Garenne du Val, à travers des appels à projets, ont déployé des services d'accompagnement Hors Les Murs, pour des personnes TSA, avec comportements défis : accueil en séquentiel dans des locaux adaptés et accompagnement à domicile. Pour ce faire, différents axes de travail ont été menés :

- Augmentation de la file active : Grâce à une collaboration étroite avec la MDPH, nous avons atteint l'effectif demandé pour nos nouveaux dispositifs hors les murs. Cela a permis d'accueillir des personnes en situation de handicap, en particulier celles présentant des troubles du spectre autistique (TSA) et des comportements difficiles.
- Adaptation des Modalités d'Accompagnement : Nos services Hors Les Murs sont conçus pour être flexibles et modulables, s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque personne. Cela signifie que nous pouvons personnaliser notre approche en fonction des attentes des personnes accompagnées et de leur famille. Cette souplesse, favorise un meilleur accompagnement et une intégration réussie dans la vie quotidienne. L'année 2025 nous a permis de restructurer l'accompagnement des personnes en fonction de chaque projet de vie et des attentes des familles.

Ce travail signifie donc une revue :

- De la constitution des références éducatives,
- Du planning d'activités hebdomadaire et du rythme d'accompagnement pour chacun ;
- Des prestations proposées ;
- Un rééquilibrage entre le travail à domicile et dans les locaux des HLM.

Co-construction d'un travail d'équipe efficient

Cette année a également été marquée par la construction de deux équipes cohérentes composées de professionnels complémentaires, travail essentiel pour garantir un accompagnement de qualité. Nous avons :

- Renforcé la Cohérence Équipes : En intégrant des professionnels issus de divers horizons, nous avons créé une équipe pluridisciplinaire capable de répondre aux multiples facettes des besoins des personnes que nous accompagnons. Cette diversité enrichit nos pratiques et favorise des échanges constructifs. La systémie se travaille néanmoins chaque jour, via des temps d'échanges, des moments formels ou informels de questionnements de cette nouvelle manière de travailler en désinstitutionnalisé. Cette approche ambulatoire pour mener ce type d'accompagnement est nouvelle pour beaucoup des professionnels. Au-delà des instances connues, comme les réunions, les Groupes d'Analyse des Pratiques ou autre, un « Team building » et des temps d'échanges entre équipes travaillant sur les services innovants ont été pensés et organisés pour permettre à cette dynamique d'équipe de se consolider. Nous cherchons ainsi l'engagement dans une Culture d'Amélioration Continue : Chaque membre de l'équipe est encouragé à contribuer à l'évolution des pratiques par le biais de retours d'expérience et de suggestions. Cela permet non seulement d'ajuster nos méthodes d'accompagnement, mais aussi de développer un sentiment d'appartenance et de motivation au sein de l'équipe.

- Formation Spécifique sur le TSA : Un effort de formation régulier est opéré pour un ajustement et une harmonisation des pratiques. Pour optimiser notre approche, nous avons mis en place des formations spécifiques sur les troubles du spectre autistique. Ces formations ont permis aux professionnels de se familiariser avec les meilleures pratiques d'accompagnement, améliorant ainsi leur compréhension des besoins des personnes avec TSA.

Ces deux axes stratégiques, la montée en charge des personnes accompagnées et la construction d'une équipe cohérente et adaptée au travail à mener, témoignent de notre engagement à offrir un service de qualité et à répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de handicap, notamment porteurs de TSA. La collaboration avec nos partenaires institutionnels et l'investissement dans la formation des professionnels sont des leviers essentiels pour continuer à évoluer et à améliorer notre offre de services.

II – DONNEES GENERALES ET PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES

Pour réaliser ces missions, ces services proposent un accompagnement personnalisé qui se décline comme suit :

- Une évaluation globale de la personne pour identifier les besoins et les capacités de la personne accompagnée ;
- L'élaboration d'un projet d'accompagnement personnalisé détaillant les prestations à penser pour répondre aux besoins de la personne ;
- La réalisation de ce projet grâce à un suivi médico-éducatif et la coordination des actions de différents intervenants s'il y en a, et prenant en compte l'environnement social et familial ;
- Un apprentissage, un accompagnement ou une aide dans la réalisation des compétences socles ciblées par le Projet d'Accueil Personnalisé comme à développer ou à renforcer ;
- Un soutien concret des relations avec l'environnement familial et social ;
- La mise en place de relais avec les partenaires du secteur afin de contribuer à l'inclusion et à l'épanouissement personnel.

La question de la répartition des accompagnements est abordée en termes de temps, de rythme, et de lieux dans le cadre de l'élaboration du projet personnalisé avec la personne et son environnement. Pour assurer leurs missions, les professionnels interviendront ainsi :

- Par des visites / accompagnements à domicile ;
- Par des sorties à l'extérieur ;
- Par des ateliers / médiations éducatifs à domicile ou dans la maison inclusive ;
- Par des entretiens réguliers sur site ou à domicile avec les différents professionnels ;
- Par un travail en partenariat sur le territoire ;
- Par des réunions d'expression ;
- Par la rédaction de tous les écrits nécessaires : transmissions quotidiennes (IMAGO), bilans éducatifs d'évaluation, écrits aux partenaires, PAP, etc.

Pour la majorité des personnes accompagnées à ce jour, leur entourage ressent des craintes et du ressentiment face aux possibles propositions du système autour de l'éducation spécialisée. Des déceptions, des ruptures ou incompréhensions avec les professionnels rencontrés auparavant sont autant

de freins et d'empreintes émotionnelles fortes avec lesquelles l'équipe doit travailler pour entamer un accompagnement serein. La famille et notamment les parents de la personne accompagnée sont un partenaire principal dans l'accompagnement du bénéficiaire du HLM. Sans un travail commun avec des objectifs co construits, les possibilités d'évolutions de la situation se voient réduites. C'est pourquoi, le travail premier de l'équipe cette année, au-delà du lancement des accompagnements éducatifs eux-mêmes, réside en la constitution d'une alliance avec les aidants de la personne.

Pour assurer un soutien efficace, il est crucial de disposer d'un lieu aménagé spécifiquement pour ces méthodes. Pour le HLM de LGV nous disposons déjà d'une maison inclusive adaptée, et nous allons courant 2026 adapter une maison proche de l'EAM Olivaie pour celui de Jouy le Moutier. Pour ce dernier, l'effectif pourrait être réparti en 2 sous-groupes : l'un bénéficiant de plus de temps dans la maison, et l'autre de plus de temps sur le site de l'EAM Olivaie, en fonction des besoins et du travail mené collectivement ou non, la maison se prêtant plus à un travail individuel. Cette répartition sera construite et efficace en 2026.

Nos objectifs sont :

- Favoriser l'apprentissage : Grâce à un cadre structuré, nous visons à améliorer les compétences cognitives, comportementales et sociales des personnes accompagnées, tout en réduisant le stress et les comportements problématiques.
- Développer des ressources : Offrir des outils matériels et humains spécialisés pour répondre aux besoins identifiés dans d'autres établissements.

L'accompagnement repose sur des interventions structurées et coordonnées, avec des outils adaptés comme des guidances visuelles, des aménagements sensoriels, et des méthodes de communication alternative.

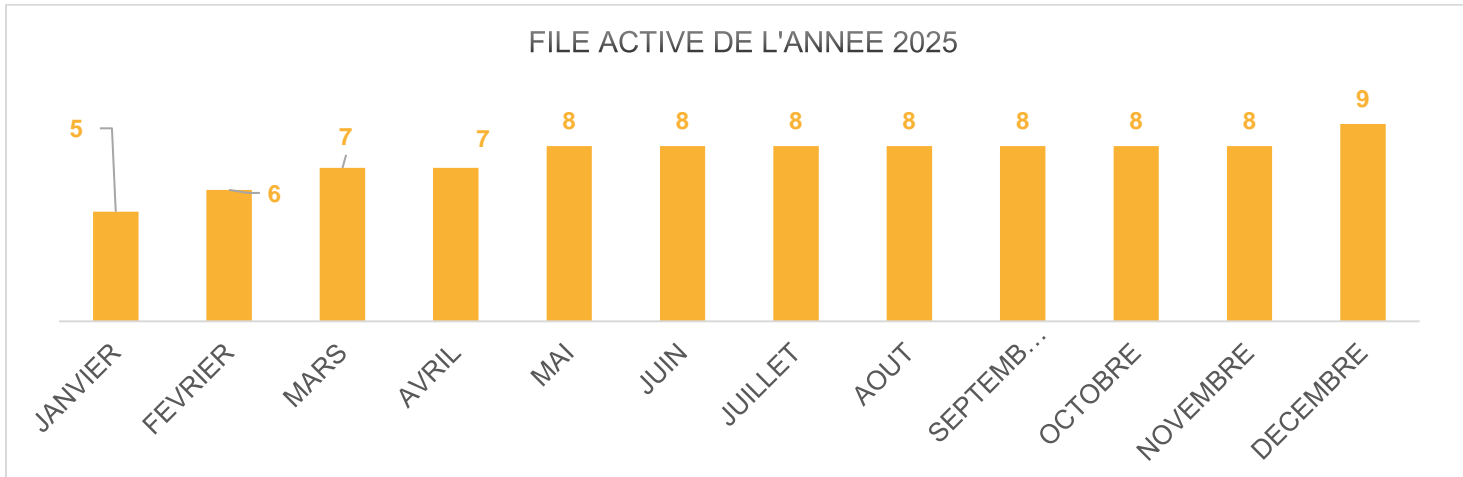
Focus sur HLM LGV

Le HLM La Garenne du Val a un agrément pour 11 places dont 1 place d'accueil temporaire.

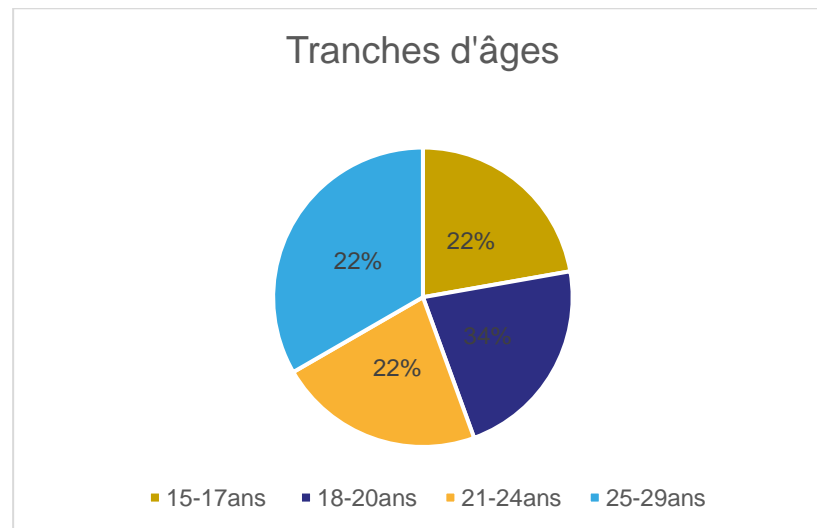
Mouvements des personnes accompagnées dans le service : entrées – sorties

De janvier 2025 à fin décembre 2025, le service a procédé à l'admission progressive des personnes qu'il allait accompagner. Il est à noter que l'équipe n'a pas été au complet directement, et que la montée en charge s'est faite de manière progressive consécutivement aux embauches.

Ainsi, fin décembre 2025, le dispositif accompagnait 9 personnes sur 10 prévues. Aucune sortie du service cette année.



Répartition par âge :

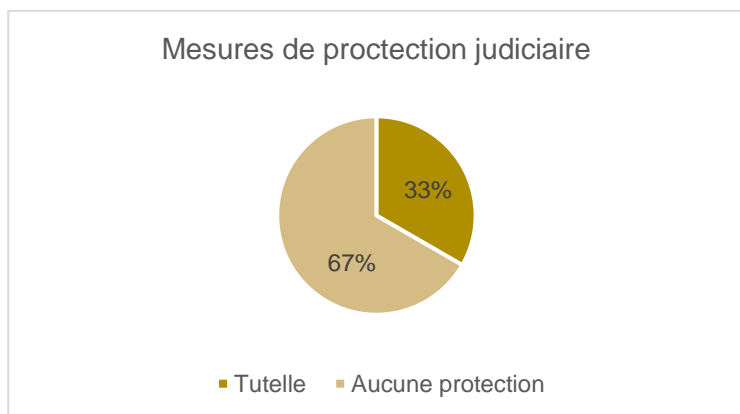


Dans ce service, nous avons traditionnellement accueilli des personnes à partir de 18 ans. Cependant, grâce à une dérogation exceptionnelle accordée par la MDPH et nos tutelles, nous avons pu intégrer un certain nombre de mineurs. Cette évolution témoigne de notre engagement à répondre aux besoins variés des personnes en situation de handicap.

- Majorité de Jeunes Adultes : La majorité des personnes accompagnées dans notre établissement sont des jeunes adultes. Cela reflète notre mission principale, qui est d'offrir un soutien adapté aux besoins spécifiques de ce groupe d'âge.
- Intégration de Mineurs : Sous dérogation, un nombre significatif de mineurs a été accueilli, élargissant ainsi notre capacité à intervenir en amont pour soutenir les jeunes en situation de handicap dès leur adolescence.

Protection Juridique :

Au 31 décembre 2025, voici la répartition des personnes accompagnées sous protection juridique ou non :



Au regard de ces chiffres, la nécessité d'évoquer l'existence des mesures de protection, d'échanger sur leurs apports et bénéfiques semble importantes. Certaines familles manifestent leur méconnaissance et sont en demande d'informations.

Focus sur HLM Olivaie

Le HLM Olivaie a un agrément pour 18 places dont 2 places d'accueil temporaire.

Répartition du public accueil

	Effectif 31/12/2024	Femmes 31/12/2024	Hommes 31/12/2024	Effectif 31/12/2025	Femmes 31/12/2025	Homme 31/12/2025
Nombre de résidents	15	6	9	14	5	9
Entre 18 ans et 20 ans	1	1	0	1	0	1
Entre 21 ans et 24 ans	6	3	3	6	4	2
Entre 25 ans et 29 ans	3	1	2	1	0	1
Entre 30 ans et 39 ans	4	0	4	5	0	5
Entre 40 ans et 49 ans	1	1	0	1	1	0

On observe ici une plus large fourchette des tranches d'âge que sur le HLM LGV.

Entrées du 01/01/2025 au 31/12/2025

Motif	Effectif
Sans accompagnement	2

Sorties du 01/01/2025 au 31/12/2025

Motif	Effectif	Durée d'accompagnement
Fin d'accompagnement pour projet personnel autre	2	2 ans
Fin d'accompagnement vers un EAM Hébergement	1	2 ans 6 mois

Deux personnes ont quitté le service pour des projets personnels différents.

Nous soulignons aussi la sortie du service pour une réorientation en lieu de vie, comme évoquée dès l'entrée. Le travail mené a donc eu l'effet escompté.

Concernant les mesures de protections :

- ✓ Sous tutelle : 8 PA
- ✓ Sous Habilitation familiale : 7 PA
- ✓ Sans protection : 1 PA

III – PROJET D'ETABLISSEMENT

L'axe de travail prioritaire et significatif des projets de services des deux HLM pour l'année 2025 a été :

Déployer un accompagnement spécifique qui correspond au public porteur de TSA attendu : souple, modulable, adaptable et transitoire.

Les enjeux :

- **Souplesse et flexibilité** : Le dispositif d'un EAM Hors Les Murs permet de s'adapter aux évolutions des besoins des personnes accompagnées. Il offre une plus grande souplesse et flexibilité dans l'organisation des interventions à domicile, permettant ainsi de répondre de manière plus efficace et réactive aux nouvelles situations.
- **Prévention des ruptures** : En proposant un accompagnement à domicile, un EAM Hors Les Murs contribue à prévenir les ruptures de parcours de vie des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Il permet de maintenir une continuité dans l'accompagnement et de limiter les changements brusques de cadre de vie.

Les moyens à mobiliser :

- **Formation et accompagnement des professionnels** : Les professionnels intervenant à domicile doivent être formés et accompagnés afin de garantir la qualité des services et de répondre aux besoins spécifiques des personnes accompagnées. Cela peut inclure des formations spécialisées, des supervisions régulières et des échanges de bonnes pratiques.
- **Coopération avec le réseau local** : Un dispositif Hors Les Murs doit travailler en étroite collaboration avec les acteurs locaux, tels que les professionnels de santé, les services sociaux, les associations et les bénévoles. Cette coopération permet d'optimiser les ressources disponibles et d'offrir un accompagnement complet et cohérent.
- **Suivi et évaluation réguliers** : Il est important de mettre en place un suivi et une évaluation réguliers de l'accompagnement à domicile. Cela permet de vérifier l'efficacité des interventions, d'ajuster les services en fonction des besoins changeants et d'identifier d'éventuelles améliorations à apporter.

- Sensibilisation et information : Un dispositif Hors Les Murs doit également sensibiliser et informer les personnes accompagnées, ainsi que leurs familles, sur les services disponibles, les droits et les possibilités d'accompagnement à domicile. Cela favorise une meilleure compréhension des options disponibles et permet aux personnes de faire des choix éclairés.

IV – ACCOMPAGNEMENTS ET ACTIONS SIGNIFICATIVES

Accueil de situations très complexes

L'accompagnement de personnes présentant des troubles du comportement sévères constitue un enjeu majeur pour nos services. Cette année, nous avons été confrontés à plusieurs situations complexes qui auraient pu aboutir à des ruptures de parcours. Grâce à une approche collaborative et intégrée, nous avons su mobiliser nos équipes et les partenaires externes pour élaborer des solutions adaptées et innovantes.

Identification des Besoins et Élaboration de Projets d'Accompagnement

Lorsqu'une situation complexe est identifiée, notre première étape consiste à évaluer les besoins spécifiques de la personne concernée. Cela inclut une analyse approfondie des troubles du comportement, souvent aggravés par des facteurs environnementaux ou relationnels. En concertation avec la famille et la MDPH, chaque projet est construit autour des spécificités de la personne, garantissant ainsi une réponse sur mesure. Face à la complexité des situations, nous avons développé un projet innovant qui prend en compte les besoins spécifiques de chaque individu.

Par exemple :

- Pour une personne présentant des troubles du comportement particulièrement marqués, nous avons mis en place un parcours individualisé, avec des interventions ciblées basées sur les approches ABA et TEACCH. Ces méthodes ont permis de structurer l'environnement et de réduire les facteurs de stress. Son accueil a été pensé de manière transverse sur les deux services HLM, avec pour appui l'Equipe Mobile d'Appui (EMA-TSA95). Le travail avec la famille a été primordial pour affiner tout au long 2025 les modalités d'accueil de la personne concernée, ajuster le rythme et les prestations comportementales proposées. Les équipes ont dû faire face à une nécessité d'adaptation permanente. La supervision a été intensifiée au sujet de cette jeune, et elle a fait l'objet de nombreux temps cliniques. Aujourd'hui, nous en sommes à affiner le projet après une année d'expertise : il s'agit de progressivement passer sur un accueil sur seulement l'un des sites, et d'entrer progressivement au domicile de la famille pour une généralisation des acquis et de la stabilisation comportementale. En parallèle, un travail avec le corps médical est en cours, pour une vraie recherche de possibles pistes somatiques. Cet exemple montre parfaitement l'articulation autour d'un projet de toutes les modalités pensées sur mesure.
- Un autre exemple concerne une autre personne présentant de réels comportements défis d'ordre intimes et sexuels. Un aspect essentiel du bien-être des personnes avec TSA concerne leur vie affective et intime. Pour l'un de nos résidents, des troubles spécifiques dans ce domaine ont nécessité l'intervention d'une spécialiste clinicienne, formée aux approches comportementales. Cette professionnelle a travaillé avec

l'équipe pour établir des préconisations adaptées, permettant d'accompagner le résident dans ses besoins affectifs tout en respectant ses particularités. Face à des comportements défaits difficilement compréhensibles par l'équipe, ainsi qu'un sentiment d'inconfort général auprès de cette personne particulièrement, il a été nécessaire d'affiner notre expertise et de faire du sur mesure, pour permettre la pérennité de cet accompagnement.

Les résultats obtenus sont significatifs. Non seulement nous avons réussi à apaiser des situations potentiellement critiques, mais nous avons également observé une amélioration de la qualité de vie des personnes accompagnées. La mise en place de ces projets d'accompagnement a permis de stabiliser les résidents, d'éviter des ruptures de parcours et d'instaurer un climat de confiance avec les familles.

Fonctionnement en Dispositif Intégré

Le fonctionnement en dispositif intégré au sein de notre secteur dédié aux personnes avec TSA est une pierre angulaire de notre approche. Les dispositifs hors les murs bénéficient des ressources et équipements des autres établissements, ce qui permet une réelle synergie et mutualisation des moyens.

Mutualisation des Ressources

Cette année, nous avons accentué la collaboration entre nos différents établissements pour optimiser les ressources disponibles. Chaque lieu apporte ses spécificités, qu'il s'agisse d'équipements, de personnel qualifié ou de méthodologies d'accompagnement. Par exemple, les outils développés dans un établissement peuvent être transférés et adaptés à un autre, enrichissant ainsi l'expérience d'accompagnement des résidents. Pour exemple, l'un des résidents des HLM bénéficie régulièrement de la salle Snoezelen de l'EAM LGV, ou une autre est intégrée à une activité sportive collective menée par une intervenante extérieure.

Parcours de Vie, Accompagnement Individualisé et Proximité

La création de flux de bénéficiaires entre les établissements a permis de rationaliser les parcours de vie des personnes accompagnées. En favorisant des transitions fluides entre les services, nous avons pu répondre aux besoins et attentes des individus et de leurs familles de manière plus proactive. Ce modèle souple et modulable a déjà prouvé son efficacité en apaisant des situations complexes. Cette approche intégrée a également permis de rapprocher les accompagnements des attentes des familles. En travaillant ensemble, les équipes ont pu concevoir des interventions qui tiennent compte des spécificités de chaque résident, tout en garantissant une réponse rapide et adaptée.

Perspectives

À l'avenir, nous prévoyons de continuer à développer ce modèle intégré, en cherchant à établir de nouveaux partenariats et en élargissant les ressources disponibles. Nous sommes convaincus qu'une approche collaborative et centrée sur les besoins des personnes avec TSA est la clé pour offrir un accompagnement de qualité, respectueux et adapté.

V – QUALITE D'ACCOMPAGNEMENT

Participation et expression des Personnes Accompagnées

En 2025 chaque dispositif HLM participait au CVS de l'ESMS concerné : Chaumontel avec La Garenne du Val et le HLM Olivaie avec l'EAM Olivaie. Dans notre démarche d'amélioration de la qualité de l'accompagnement, nous avons fait le choix stratégique de réorganiser les Conseils de Vie Sociale (CVS) au sein de nos dispositifs hors les murs. Au lieu de maintenir des CVS distincts pour chaque modalité d'hébergement et d'accompagnement, nous avons opté pour un groupe d'expression, faisant office de CVS, commun aux 2 services hors les murs. Cette décision vise à renforcer l'expression des personnes accompagnées tout en facilitant la compréhension et l'implication des familles. En réunissant les différents dispositifs hors les murs au sein d'un même groupe d'expression, nous souhaitons créer un espace d'échange et de dialogue plus riche et inclusif. Cela permet aux personnes accompagnées et leurs familles de partager leurs expériences et leurs besoins dans un cadre commun. En évitant la dilution des informations, nous favorisons une implication accrue des familles dans le parcours de vie de leurs proches. Cela renforce la transparence et la confiance, éléments essentiels dans le cadre d'un accompagnement de qualité. Le premier groupe d'expression réunissant les 2 dispositifs Hors les murs aura lieu en juin 2026.

Impact Positif sur l'Accompagnement

En favorisant la participation active des personnes accompagnées, nous renforçons leur autodétermination. Cette dynamique contribue à un accompagnement plus respectueux et personnalisé. Les retours des groupes d'expression se traduisent par des ajustements concrets dans nos pratiques, favorisant ainsi un environnement de vie plus épanouissant.

En résumé, la réorganisation des CVS en un seul groupe d'expression pour les dispositifs hors les murs représente notre engagement envers le droit d'expression des personnes accompagnées. Ce choix renforce la synergie entre les équipes, améliore la communication avec les familles et, surtout, contribue à l'épanouissement des personnes accompagnées.

Événements Porteurs de Risque : Intégration dans la Culture de l'Établissement

Au cours de l'année, les dispositifs hors les murs ont renforcé leur intégration dans la culture des Événements Porteurs de Risque (EPR), en collaboration étroite avec les établissements d'hébergement. Cette initiative a impliqué la sensibilisation et la formation des équipes, permettant à chaque membre du personnel de reconnaître et de signaler un EPR. L'objectif est clair : améliorer nos actions et identifier les points nécessitant des ajustements dans notre accompagnement. En encourageant la remontée d'informations sur les incidents et les situations à risque, nous mettons en lumière les domaines nécessitant des ajustements, favorisant ainsi un environnement plus sûr et efficace pour les personnes accompagnées. Nous travaillons en synergie avec les établissements d'hébergement, intégrant leurs expertises dans notre démarche de qualité. Par exemple, la sécurisation du circuit du médicament a fait l'objet de plusieurs EPR, traités en réunion DACQ avec des équipes mixtes, assurant ainsi une approche cohérente et partagée.

Préparation à l'Évaluation Externe

En vue de l'évaluation externe prévue en 2026, les services hors les murs participent à un travail préparatoire collaboratif avec les personnes accompagnées. Des groupes de travail ont été constitués autour de la thématique de la citoyenneté, visant à familiariser les résidents avec les enjeux de cette évaluation. L'objectif est de les préparer afin qu'ils puissent comprendre le processus et avoir une voix active lors de l'audit. Nous avons mis en place des sessions mensuelles, permettant aux résidents et aux professionnels d'échanger, de poser des questions et de partager leurs ressentis. Cette démarche vise à les rendre acteurs de leur évaluation, en leur offrant les outils nécessaires pour s'exprimer et contribuer au retour d'expérience. Cela renforce leur engagement et leur sentiment d'appartenance, tout en garantissant que l'évaluation reflète véritablement leur vécu au sein de l'établissement.

Parallèlement, une organisation spécifique a été mise en place pour ce travail, respectée chaque semaine. Cela permet aux équipes d'experts, provenant tant des établissements d'hébergement que des dispositifs hors les murs, de collaborer sur les différentes thématiques de l'évaluation externe. Cette approche intégrée assure une cohérence dans notre démarche qualité, tout en favorisant une culture d'apprentissage et d'amélioration continue.

VI – PARTENARIATS ET INSCRIPTION TERRITORIALE

L'équipe des dispositifs hors les murs s'engage activement dans un maillage partenarial robuste afin de proposer aux personnes accompagnées des activités qui correspondent à leurs besoins spécifiques et à leurs capacités. L'équipe a réussi à établir des liens significatifs avec plusieurs partenaires désireux de collaborer sur des projets d'inclusion.

Objectif de l'Inclusion

La collaboration avec nos partenaires vise à coconstruire des initiatives qui favorisent l'inclusion des personnes accompagnées dans la vie sociale et culturelle de leur communauté. Il est essentiel de réfléchir ensemble à des stratégies qui permettront de faciliter cette intégration. En effet, l'inclusion ne se limite pas simplement à la participation à des activités, mais implique également une adaptation des environnements et des interactions pour répondre aux besoins des individus.

Par exemple, un partenariat avec un restaurant est en cours de construction. 2 bénéficiaires pourront bénéficier de temps de travail en immersion dans ce milieu ordinaire. Aussi, un partenariat avec une autre association, APED ESPOIR, nous permet de travailler l'inclusion et la responsabilisation d'une personne accompagnée, dont le projet est l'intégration dans un parcours professionnel. Ces exemples sont riches de sens pour nous, reflétant l'autre côté du HLM : là où l'équipe travaille avec certains plus en individuel intensif pour une stabilisation comportementale, elle permet à d'autres l'accès au droit commun comme un service facilitateur passerelle.

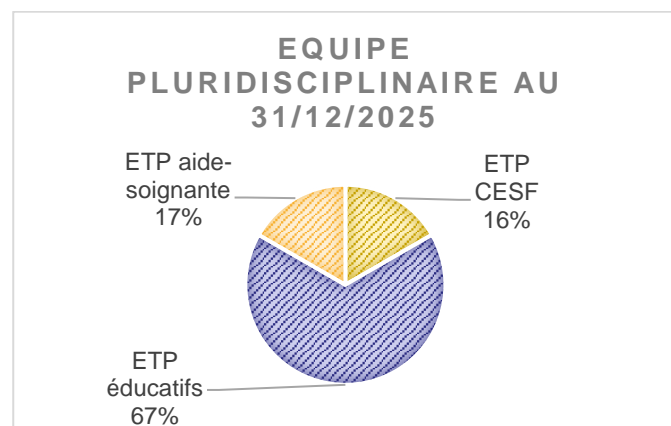
Principaux Partenaires Engagés

Pour ces premières années de fonctionnement, les principaux partenaires incluant nos dispositifs hors les murs sont :

- Professionnels du Soin : L'Hôpital CHENEVIER, qui joue un rôle crucial dans le diagnostic des Troubles du Spectre Autistique (TSA), participe activement à la mise en place de projets adaptés.
- Professionnels de la Citoyenneté et de la Culture : Tous les établissements et services impliqués dans le domaine culturel et citoyen sont sollicités pour créer des opportunités d'engagement et de participation pour les personnes accompagnées.
- Professionnels de Médiation Familiale : L'association MELIA, spécialisée dans la médiation familiale, apporte son expertise pour renforcer les liens entre les familles et les dispositifs d'accompagnement.
- Actuellement, les activités proposées par l'équipe se concentrent pour la plus grande majorité sur des interventions éducatives, réalisées au sein des domiciles ou dans la maison inclusive. Ces activités visent à préparer les personnes accompagnées à une participation future dans des projets d'inclusion, en leur fournissant les compétences nécessaires pour interagir avec leur environnement.

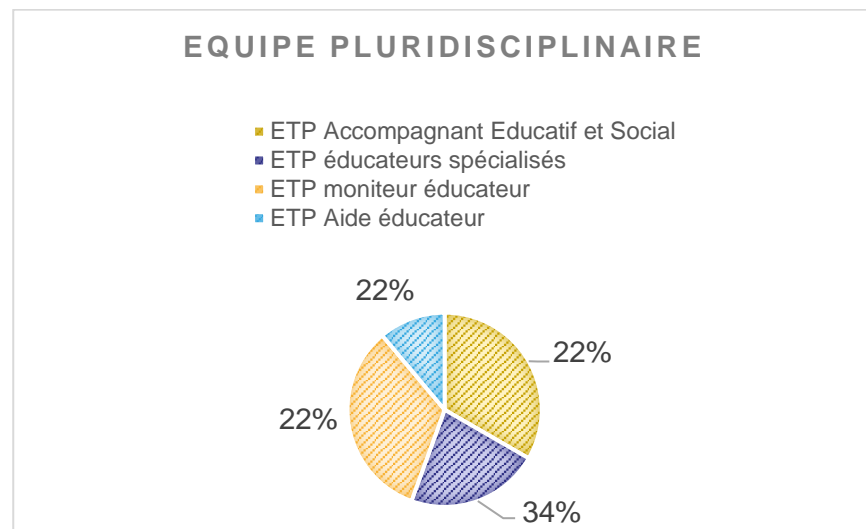
VII – RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

HLM LGV



L'accueil en modalité HORS LES MURS nécessite un cadre souple. Pour la majorité des personnes accueillies, les horaires d'accueil ou sont proposés de 9h à 17h soit au sein de l'établissement soit sur un mode ambulatoire au domicile ou tout autre lieu de vie. En modalité HORS LES MURS, un accompagnement le samedi est possible pour 2 à 3 personnes sur la même amplitude horaire.

Les professionnels ont des plannings permettant les accompagnements un samedi sur six.



Un des facteurs clés est le recrutement et la constitution d'une équipe stable et opérationnelle. 2025 a été une année complexe pour l'équipe et certains professionnels se sont questionnés sur leur orientation professionnelle, leur volonté ou non de reconstruire le HLM. Les possibles mouvements sont autant d'éléments perturbants pour une équipe, que nous espérons stable courant avril 2026.

Actions de Formation et d'Accompagnement à Destination des Professionnels

Au sein de notre service, nous avons mis en place un ensemble d'actions de formation et d'accompagnement destinées aux professionnels, visant à renforcer leurs compétences et à améliorer la qualité de l'accompagnement des personnes. Parmi les formations collectives, nous avons organisé des sessions sur des thématiques essentielles telles que :

- La systémique,
- Les troubles du spectre autistique,
- PCM
- Le développement du pouvoir d'agir (DPA)

Des Certifications Nationales d'Intervention en Autisme (CNIA) ont démarré en 2025, pour 20 professionnels du secteur autisme. Cette certification est encore un moyen actif de contribuer à l'expertise du secteur autisme à HEVEA. De plus, nous avons la chance de collaborer avec une psychologue spécialisée en BCBA (Board Certified Behavior Analyst), qui apporte son expertise en autisme pour faire des recommandations et dynamiser les pratiques au sein de chaque unité.

En complément, nous avons instauré un groupe d'analyse de pratiques professionnelles (GAP), qui se réunit mensuellement pour l'équipe. Cette initiative favorise le partage d'expériences et la réflexion collective, permettant ainsi une meilleure prise en charge des bénéficiaires. Parallèlement, un coaching mensuel avec une intervenante spécialisée offre un soutien personnalisé, permettant aux professionnels de développer des stratégies adaptées aux situations complexes rencontrées dans leur pratique quotidienne. La notion de travail d'équipe est régulièrement abordée, et ce afin d'avoir une cohérence optimale vis-à-vis des personnes accompagnées.

Ces actions de formation et d'accompagnement témoignent de notre engagement à valoriser le développement professionnel continu. Elles contribuent non seulement à l'efficacité des interventions, mais également à la satisfaction et au bien-être des professionnels, qui se sentent mieux équipés pour accompagner les personnes avec des besoins spécifiques. En investissant dans la formation, nous renforçons notre capacité à offrir un service de qualité, centré sur les besoins des personnes et en phase avec les évolutions du secteur médico-social.

VIII -THEMATIQUES SAILLANTES ET PROJETS A VENIR

Dispositif Hors les Murs de Chaumontel

L'année écoulée a été marquée par une dynamique positive au sein du dispositif hors les murs de Chaumontel rattaché à l'EAM La garenne du Val, qui a progressivement intégré des accueils temporaires. Cette évolution a permis d'enrichir l'offre de services et de répondre à des besoins variés des personnes accompagnées. La mise en place de ces accueils temporaires s'inscrit dans une logique d'accompagnement flexible, permettant aux personnes de bénéficier d'un soutien adapté à des moments précis de leur parcours.

L'aménagement de la maison inclusive a également été un point clé de notre développement. Nous avons investi dans différents espaces pour améliorer le cadre de vie des personnes accompagnées. Parmi les réalisations notables, la création d'une salle de sport en sous-sol offre aux résidents la possibilité de pratiquer une activité physique dans un environnement sécurisé et adapté.

De plus, un jardin est en cours d'aménagement, permettant aux personnes accompagnées de bénéficier d'activités sur l'extérieur, de manière adaptée et sécurisée. La création d'une pièce de retrait offre également un espace de calme et de repos, indispensable pour les personnes ayant besoin de moments de repli sensoriel.

Ces aménagements, conçus en tenant compte des besoins spécifiques des personnes, favorisent une atmosphère accueillante et stimulante, contribuant ainsi à leur épanouissement personnel.

Dispositif Hors les Murs de Jouy-le-Moutier

Parallèlement, le dispositif hors les murs de Jouy-le-Moutier a consacré une partie de son année à réfléchir à l'extension de ses services. L'idée de créer une antenne supplémentaire, inspirée de la maison inclusive de Chaumontel, a émergé dans le but de répondre plus efficacement aux besoins spécifiques des profils des personnes accompagnées.

Ce projet vise à séparer le service en deux entités distinctes, chacune se concentrant sur des besoins particuliers. Cette distinction permettra d'adapter les approches d'accompagnement, d'optimiser les ressources et d'assurer une réponse plus ciblée aux attentes des résidents. L'antenne prévue dans la maison inclusive sera conçue pour accueillir des personnes ayant des besoins spécifiques, en intégrant des outils et des méthodes d'accompagnement adaptés.

L'aménagement de cette nouvelle maison sera centré sur la création d'espaces fonctionnels et accueillants, favorisant l'autonomie et la socialisation. Nous envisageons de développer des zones dédiées à des activités spécifiques, tout en intégrant des équipements qui répondent aux besoins des résidents. Par exemple, des zones de détente, des ateliers créatifs, et des espaces de vie collective seront pensés pour encourager l'interaction sociale et l'épanouissement personnel.

Le projet de Jouy-le-Moutier représente une avancée significative dans notre engagement à fournir un accompagnement de qualité, centré sur les besoins réels des personnes. En séparant les services, nous espérons créer des environnements propices au développement individuel et à l'inclusion, tout en renforçant notre réseau d'accompagnement sur le territoire.

En résumé, l'année écoulée a été marquée par des évolutions significatives dans nos dispositifs hors les murs, tant à Chaumontel qu'à Jouy-le-Moutier. Ces initiatives témoignent de notre engagement à adapter nos services aux besoins des personnes accompagnées et à promouvoir leur bien-être et leur autonomie. Les projets à venir s'inscrivent dans cette dynamique, avec l'ambition de continuer à améliorer la qualité des accompagnements offerts.

Morgan AROUS, Directeur du HLM l'Olivaie et du HLM La Garenne du Val